HÉRISSON
LE JOURNAL DE L'INFORMATION PIQUANTE DE LA CGT CGI
N°116
AVRIL 2023

la cgt UGICT INGES CADRES TECHS CGI

Faire le choix de l'action collective

Adhérer à la CGT-CGI

Retraites : Non, ce n'est pas fini !!

LA LUTTE DOIT CONTINUER POUR OBTENIR LE RETRAIT DE LA LOI CONTROVERSÉE

La CGT appelle Emmanuel Macron à « *suspendre l'application de cette loi comme Jacques Chirac l'avait fait avec le CPE* » en 2006.

Dans un entretien accordé à Ouest-France , Sophie BINET, secrétaire générale de la CGT, prévient : « La CGT va continuer à se battre pour que la réforme des retraites ne s'applique pas. »

Elle rappelle qu'« *il y a par ailleurs une proposition de loi d'abrogation qui sera examinée le 8 juin* » à l'Assemblée nationale, après avoir été déposée par le groupe Liot.

68% des francais.es sont toujours opposé.es à cette réforme.

Pour financer le système de retraite et son « *petit déficit de 10 milliards d'euros à l'horizon 2030* », la CGT appelle à « *mettre à contribution les revenus du capital, comme les dividendes et les rachats d'actions* ».

La CGT souhaite également augmenter l'enveloppe des cotisations en augmentant les salaires,. Cela sous-entend la vraie mise en œuvre de l'égalité femme/homme, car, à ce jour, les revenus des femmes restent inférieurs de 25 % à celui des hommes..

La secrétaire générale de la CGT le déclare haut et fort :

« Quand on ne gagne pas par la porte, il faut se battre pour passer par la fenêtre. On peut perdre des batailles sans perdre la guerre. La CGT va continuer à se battre pour que la réforme ne s'applique pas »

Des « sages » bien trop « sages » !!

En ce mois d'avril, les « sages » du conseil constitutionnel validaient l'essentiel de la réforme des retraites à l'exception de six mesures, dites « sociales ».

Ils avaient pourtant pointé, sans en tirer les conséquences, l'utilisation inhabituelle de dispositifs pour corseter les débats et les mensonges des ministres.

Dans la foulée de cette décision incompréhensible, Macron, promulguait immédiatement la loi. Il a ainsi voulu fermer toutes les portes de sortie du conflit, malgré la demande de l'intersyndicale et n'a pas fait le choix de l'apaisement.

Par cet acte, le mépris et le cynisme à l'égard du monde du travail atteint son paroxysme !

À présent, Macron affirme vouloir retrouver le chemin du dialogue avec les partenaires sociaux...

Mais, dorénavant, qui y croit ?

Pas nous en tous les cas, alors mobilisons nous partout, regroupons nous et au sein de l'entreprise exigeons des augmentations de salaires via la mise en place de l'échelle mobile des salaires et de meilleures conditions de travail.

Ne reste pas seul.e et rejoins la CGT CGI

La république : c'est nous !

« Monsieur Macron nous sommes 8 millions de personnes à avoir participé à au moins une journée de grève ou de manifestations depuis le début du mouvement contre votre réforme ».

Nous ne croyons pas dans le supposé déficit de notre système de retraites ! D'autant que même les économistes libéraux parlent dans, le même temps, d'un déficit de 13 milliards d'ici 2030 et du fait qu'une simple journée de grève coûte à la France 10 milliards de PIB. Il faut donc repenser la question des retraites de façon moderne en tenant compte des exigences sociales et des enjeux environnementaux.

Nous exigeons que soit étudiées les propositions de l'Ugict-CGT pour le financement des retraites (l'augmentation des cotisations qui pourrait financer les propositions portées par la CGT, l'égalité salariale femmes-hommes, la taxation des profits…).

Nous exigeons la suppression de l'abattement temporaire sur les retraites complémentaires, comme nous exigeons que les années d'études soient reconnues comme cotisées. Nous voulons que soit repensé notre travail et l'économie toute entière.

Nous exigeons la sortie de la société ultra capitaliste courtermiste et productiviste qui nous dirige droit dans le mur .

Les Salaires s'écrasent sur le SMIC : Vite un redécollage des salaires !

Si le salaire suivait l'inflation comme la CGT le propose avec **l'échelle mobile des salaires**, cet article n'aurait pas lieu d'être ! Malheureusement, depuis 1982, seul le SMIC est indexé à l'indicateur de la hausse des prix et c'est là, pour tous les salariés, que le problème commence !

Le pouvoir de vivre : qu'est-ce que c'est ?

Il correspond à l'ensemble des droits qui permettent à une personne de vivre conformément aux standards de son pays et à faire face aux risques de la vie (vieillesse, santé, perte d'emploi et veuvage).

Graphiques de la perte du pouvoir de vivre

1 - **Salaire moyen** Brut vs SMIC Brut

par catégorie socio professionnelle

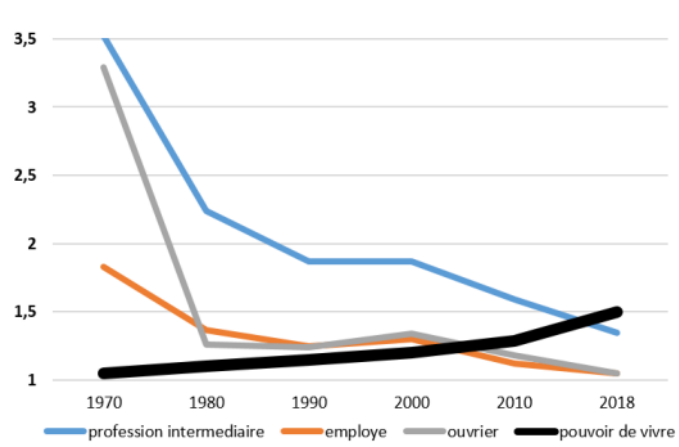

2 - **CADRE CGI** : salaire minimum

par coefficient SYNTEC rapporté au SMIC

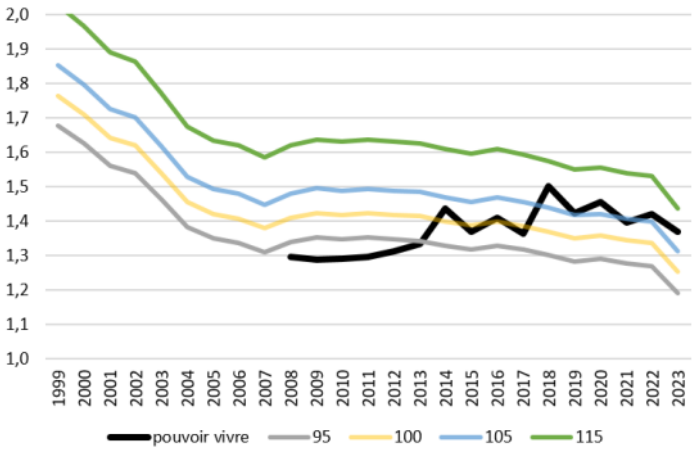

Afin de remédier à cela, la CGT CGI revendique la mise en œuvre de l'échelle mobile comme prérequis avant toute discussion sur les salaires dans les NAO CGI.

Pour voir l'ensemble de l'article Cliquez ici

Santé au travail : nous ne voulons pas perdre notre vie à la gagner !

Au même titre que les autres salarié·es, nous subissons des conditions de travail en constante dégradation. Dans le secteur privé le management par les coûts et la chasse aux temps morts induits par le « lean management » accélèrent fortement nos rythmes de travail. Dans le secteur public la baisse drastique de nos moyens conduit au sous-effectif et à de fortes tensions avec les usager·ère·s

* Tous les chiffres ci-dessous proviennent des deux baromètres Viavoice -Secafi pour l'Ugict-CGT réalisés en 2022 *intitulé « Opinions et attentes des techniciens et professions intermédiaires »* et *« Opinions et attentes des cadres »*.

Pour chaque encadrant·es, sa responsabilité peut être engagée vis-à vis des équipes dont il ou elle a la charge, y compris au pénal, sans pour autant que chacun.e dispose des marges de manœuvre pour accomplir ses missions.

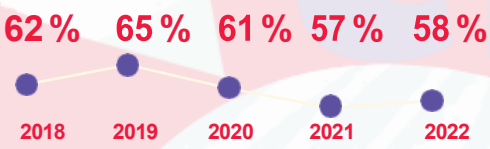

Le plus inquiétant vis-à-vis de ces chiffres est qu'ils ne descendent jamais sous les 50 %... La charge de travail s'accumule donc et augmente depuis des années !*

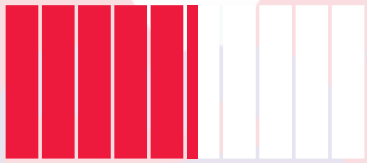

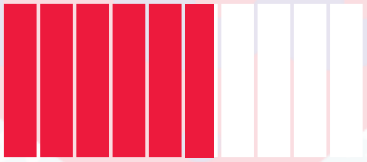

En 2022

53%

Des professions intermédiaires

et

58%

Des cadres

estimaient que leur charge de travail avait augmenté par rapport à l'année d'avant *

Face à l'augmentation et à l'intensification de la charge de travail nous sommes nombreux ses à travailler plus, pour pouvoir atteindre nos objectifs et remplir nos missions. Cela conduit à une explosion de notre temps de travail

En 2022

58%

Des professions intermédiaires et techniciennes déclaraient travailler plus de 39 heures par semaine *

42%

Des cadres Disaient travailler plus de 45 heures par semaine*

Concernant les cadres, ces heures supplémentaires se cumulent au fait que 56 % des personnes interrogées affirment être dérangées pendant leurs jours de congés.*

Forfait-jour, absence d'accord ambitieux et contraignant pour les entreprises sur le droit à la déconnexion, télétravail non encadré : c'est un cocktail explosif pour nos conditions de travail.

Dans certains secteurs nous sommes également exposé·es à des risques physiques importants comme le bruit, les risques chimiques ou biologiques, le travail posté avec des horaires atypiques.

C'est ainsi particulièrement le cas des professions intermédiaires des industries électriques et gazières et du secteur de la santé. Nous refusons de tomber malade à cause du travail, nous exigeons le droit à travailler en bonne santé. Il faut réduire notre temps de travail (par la semaine de 4 jours à 32h) et un véritable droit à la déconnexion, comme le réclament 63 % des professions intermédiaires et 69 % des cadres en 2022 (baromètres Ugict). Il faut des moyens pour la prévention des risques professionnels sur nos lieux de travail : la réinstauration des Chsct et des recrutements massifs dans la médecine et l'inspection du travail.

Travailler jusqu'à 64 ans dans ces conditions ?

C'est non !

Si autant d'ingés, cadres, techs et professions intermédiaires sont opposé·es à la réforme des retraites du gouvernement et se mobilisent dans la rue et par la grève depuis le 19 janvier 2023 c'est que nous savons que nous ne pourrons pas travailler dans ces conditions jusqu'à cette âge-là !

Nous voulons un droit au repos avec la possibilité de partir en retraite à partir de 60 ans avec 75 % du dernier salaire.

Nous nous mobiliserons jusqu'au retrait de cette loi

Réponse de la Direction de CGI Bordeaux à la pétition des salarié.es de Bordeaux pour une augmentation de salaire et le retrait de la réforme des retraites

Madame, Monsieur,

C'est avec la plus grande attention que nous avons pris connaissance de la pétition, remise le 16 mars dernier à la Direction du site de Bordeaux, dans laquelle vous réclamez :

« le retrait de la réforme des retraites »,
« une augmentation de 400€ net avec un plancher minimum à 2000€ net pour tous les salariés de CGI. »

Outre le fait que nous avons été surpris par le mode opératoire choisi pour partager ces revendications, alors même que CGI dispose d'Organisations Syndicales, nous sommes encore plus surpris de votre demande adressée à la Direction.

Comme vous le savez, CGI n'a pas vocation à prendre position ni commenter les réformes du gouvernement. Nous vous invitons en conséquence à l'adresser aux instances gouvernementales en charge de cette réforme.

S'agissant de la revendication relative à une augmentation des salaires, nous vous rappelons que les Organisations Syndicales de CGI sont invitées chaque année dans le cadre des NAO, à négocier notamment sur les salaires. C'est donc dans ce cadre que ce sujet sera abordé.

L'ensemble des membres de la Direction de l'agence CGI de Bordeaux et moi-même restons à votre disposition dans le cadre du dialogue de proximité au quel nous sommes particulièrement attachés.
Bien à vous

La direction est surprise de la démarche émanant d'un groupe de salarié de CGI ?

Nous sommes tout aussi surpris qu'elle ait eu besoin de 12 jours pour donner une réponse aussi générique aux 235 salariés signataires, comme aux autres tout aussi intéressés, sur un sujet aussi sérieux.

CGI n'hésite pas à prendre position publiquement lorsque cela sert ses intérêts.

Le combat contre la réforme des retraites dépend de la faculté des travailleurs du public comme du privé à se mettre en grève partout où ils le peuvent. C'est bien parce que nous ferons pression dans toutes les entreprises et en stoppant l'appareil de production que le gouvernement sera contraint de ne pas appliquer cette loi.

Concernant les augmentations, la direction rejette notre revendication et nous demande de nous rapprocher des syndicats avec lesquels elle prétend négocier pendant les NAO (Négociations Annuelles Obligatoires).

Bien que ce cadre permette de négocier les salaires, aucun accord n'a pu y être signé depuis au moins 5 ans ; même l'augmentation collective dérisoire de 1,5% revendiquée lors des dernières NAO par la CFTC a été refusée par CGI. Autant dire que la direction n'entend pas vraiment négocier, mais que son appel à passer par les NAO n'est qu'un moyen de renvoyer aux calendes grecques la question brûlante de nos augmentations de salaire !

De plus, les NAO ne débuteront que d'ici juin pour des augmentations effectives en janvier… et si elles sont du même niveau que celles imposées unilatéralement ces dernières années, autant dire qu'il n'y a vraiment rien à en attendre.

Et c'est dès maintenant que nous avons besoin de cette augmentation afin de répondre à l'inflation. Des millions de travailleurs font grève et manifestent face à la surdité de Macron contre cette loi retraite… Ils ont bien raison ! Si la direction s'entête et qu'elle reste sourde, **si nous voulons des augmentations de salaire et faire échec à la réforme des retraites, il nous faut nous aussi nous préparer à entrer dans la grève, et à la mener jusqu'au bout.**

Elections pro à CGI : à toi de jouer !

Pour ne plus subir
Pour agir et lutter
Pour soi et pour les autres
Deviens représentant·e du personnel

Tu veux des représentant·es dynamiques et proches de toi ? Un collectif qui n'a pas peur de s'opposer à la direction pour défendre les salarié·es ? Un syndicat qui revendique et qui informe ? Une organisation proche de tes valeurs ? **Ne cherche plus, rejoins nous !**

Contacts CGT-CGI

Mail : contact@cgt-cgi.com Twitter : @CgtCgiFrance

Délégué Syndical Central
Pascal GIFFARD BOUVIER 06 11 83 78 27

FGDC
Arnaud GUIHENEUF
06 63 70 25 84

Alexandre COCAGNE
06 30 01 63 67

Thierno BAH
06 01 16 77 86

Grand-Ouest
David CROCHU
06 76 01 24 20

Daniel MENUET
06 85 24 45 21

Yoann TOUATI
06 24 69 10 74

EUCRM
El Bachir MOUTIK
06 63 96 63 62

TPSHRM
Jacques SANCHEZ
06 85 62 20 29

André LE CHUITON
06.98.94.15.67

CBC
Randja KANOUNI
06 99 87 85 06

Grand SUD
Pascal GENTY
06 95 69 74 02

Franck ELIES
06.10.65.38.96

FS
Éric MARCOU
06 38 40 56 18

Grand-Est
Sylvie DAMON
06 69 40 27 14

Saïd BOUTAHRA
06 47 78 66 26